Trentième année, N° 63. Le numéro 10 centimes Jeudi 16 mars 1933.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 20 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux IIc 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Chaque num.			
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Osera-t-on ?

Selon toutes apparences, grâce à l'énergie de la police, la manifestation communiste devant la gare badoise de Bâle n'aura été qu'une mortifiante défaite pour les partisans de l'action directe.

Mais ce n'est pas là un motif de nous réjouir ni de rentrer dans une quiétude optimiste.

Il dépend des gouvernements cantonaux que cette défaite d'un jour devienne une déroute définitive.

Il est inadmissible qu'à tout instant du jour au lendemain, sur le signal donné par quelques anarchistes, du calibre du camarade Pfeiffer à Bâle, une société puisse être exposée à voir sa vie normale interrompue, suspendue, et son organisme en quelque sorte disloqué.

Tout est prétexte à manifestations pour les meneurs et chambardeurs.

Il n'était peut-être pas de très bon goût ni de tact parfait, de la part des autorités allemandes, de faire arborer immédiatement le drapeau impérial sur une gare qui, pour employer le langage des gens de la campagne, enfonce un coin dans le territoire suisse.

Mais nous ne pouvons leur contester sérieusement ce droit, à teneur même des dernières dispositions du Conseil fédéral que le *Nouvelliste* a publiées ce matin.

Mais cette infime minorité turbulente qui constitue le communisme ou le bolchévisme, ce qui est tout un, sait profiter de toutes les circonstances pour mener du tapage et se porter aux endroits où il y a possibilité de faire de la casse.

Les effectifs de ce groupement sont nuls.

On le constate à chaque consultation populaire.

Dernièrement, à Genève, Lebet a eu toutes les peines du monde à réunir deux à trois cents électeurs sur quelque trente mille votants.

Tout est en petits groupes et en états-majors remuants et fort experts en l'art de faire figurer des socialistes et des chômeurs, dans les cortèges, à la façon des soldats de cirque.

N'oublions pas cependant le précepte du moraliste : « *ne penser qu'au présent : source de périls. Il faut penser à l'avenir.* »

Nous ne pouvons pas tolérer que la sécurité de nos institutions, de nos familles, de nos affaires, que le bon renom de la Suisse soient subordonnés à la vigueur d'un commissaire de police, car si, cette fois, on l'a trouvé à Bâle, nous ne sommes pas sûrs de l'avoir demain et de l'avoir dans tous les lieux où des émeutes éclatent.

Voyez les évènements du 9 novembre à Genève qui ont eu des répercussions si douloureuses, dans tous les domaines, en Suisse et à l'étranger, si douloureuses que nous ne sommes pas encore sortis de ce labyrinthe.

Il nous faut une garantie permanente et cette garantie, il n'est pas un homme prévoyant qui ne l'indique et ne la réclame : c'est l'interdiction immédiate des réunions communistes.

Que les ouvriers aient la faculté de se coaliser, de s'entendre pour la défense de leurs intérêts ; qu'ils puissent même établir des comités permanents de défense, tout le monde le concède.

Mais, en dehors de rares exceptions, le communisme ne se compose pas, dans sa généralité, de travailleurs vraiment dignes de ce nom.

Quand la police organise des rafles de quelque importance, on est surpris de rencontrer si peu d'ouvriers parmi les accusés et les expulsés.

Ce sont des agitateurs vivant au jour le jour et qui ne poursuivent qu'un but : le renversement de l'ordre établi et la constitution d'un Etat révolutionnaire.

Si la mesure de rigueur que nous proposons n'est pas résolument adoptée — nous ne craignons pas d'être démentis par les évènements en l'annonçant — ce qui aujourd'hui ne fut qu'une vaine démonstration deviendra, n'en doutez pas, une catastrophe inévitable.

Le Conseil fédéral a pris la décision d'exclure les communistes de ses services, mais le public n'a pas l'impression que l'ordre soit exécuté à la lettre.

Appelés, ceux-ci se muent en agneaux et en socialistes légalitaires. Des enquêtes sont ouvertes qui ne donnent pas des résultats bien satisfaisants, et les chefs se contentent d'explications qui ne sont ni de la chair ni du poisson.

La farce est jouée.

Dans la classe ouvrière elle-même, l'interdiction des réunions communistes serait saluée avec bonheur.

Les bolchévistes ne protègent pas le travailleur ; ils l'oppriment ; ils le compromettent, et celui-ci bénira ceux qui le délivreront d'un servage qu'il subit en le maudissant.

Que la police bâloise nous ait épargné un second 9 novembre, nous sommes trop hommes de paix pour ne pas nous en réjouir ; mais, pour faire renaître l'ordre ailleurs que dans la rue, il faut détruire l'origine du désordre.

Osera-t-on ?

Ch. Saint-Maurice.

Les incidents de Bâle

Voici la relation des incidents dont Bâle a été le théâtre mardi, dans la nuit, et dont Ch. Saint-Maurice parle dans son article de fond :

« Le fait d'avoir hissé le drapeau à la croix gammée sur la gare badoise de Bâle a provoqué divers incidents. Mardi vers 22 h. 30, de graves rencontres se sont produites sur la place située devant la gare entre communistes et la police. 300 communistes environ s'étaient réunis devant le bâtiment administratif afin de manifester contre le drapeau à la croix gammée flottant sur la tour. Le chef communiste, M. Pfeiffer, prononça quelques paroles. Quelques minutes après, une cinquantaine d'agents de police arrivaient et intimaient à la foule l'ordre d'évacuer les lieux. Comme cet ordre n'était pas exécuté, les agents firent usage de leurs matraques et dispersèrent les manifestants. Ceux-ci se rassemblèrent un peu plus loin provoquant de nouvelles rencontres. Une dizaine d'arrestations ont été opérées. Quelques personnes furent blessées.

Vers minuit, de forts détachements de communistes se rassemblèrent vers le bâtiment de la foire suisse d'échantillons de Bâle. La police intervint une fois de plus. Tout manifestant refusant d'évacuer les lieux fut arrêté et transporté au poste. Une vingtaine d'arrestations ont été opérées. Peu après minuit, le calme était rétabli. »

Radio-Programme du 16 mars

Radio Suisse romande (403 m.)

12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Fridolin et son copain. 13 h. Gramo. 15 h. 30 Broadcasting Serenaders. 16 h. Conversations. 16 h. 20 Broadcasting Serenaders. 18 h. Causerie sportive. 18 h. 20 Quinze minutes d'espéranto. 18 h. 35 Leçon d'italien. 19 h. Radio-chronique. 19 h. 15 Correspondance parlée. 19 h. 30 Chronique théâtrale. 20 h. Les travaux de la S. d. N. 20 h. 25 Concert symphonique. 21 h. 15 env. pendant l'entr'acte, dernières nouvelles.

La succession de M. Alexis Graven

On nous écrit :

Comme ce n'est qu'au mois de mai que le Grand Conseil sera appelé à désigner un successeur au regretté magistrat si subitement enlevé à l'affection des siens et à l'estime de ses concitoyens, les comités directeurs avaient estimé de la plus élémentaire prévenance de n'entourer cette tombe que de regrets et de souvenirs émus avant d'entreprendre les nécessaires consultations pour la succession de la charge que M. Graven remplissait avec tant de dignité.

Ils n'avaient pas compté avec les inexorables faiseurs de combinaisons.

Le « Nouvelliste » de mardi, par une brève et judicieuse note, a déjà fait crever ces ballons d'essais.

Nous voulons, en le félicitant pour son intervention, rappeler des faits qu'on paraît avoir vite oubliés en certains milieux.

M. Isaac Marclay était incontestablement le représentant du Bas-Valais au Tribunal cantonal.

A la mort de ce grand ami et regretté magistrat fait président inamovible de notre Cour suprême, le Bas-Valais unanime a présenté la candidature de M. Erasme de Courten, président du Tribunal de Monthey.

Mais le jour de l'élection, la candidature de M. Otto de Chastonay, présentée par le Centre et appuyée par le Haut-Valais a prévalu sur la revendication de notre région.

Le Bas-Valais, bien qu'assez cavalièrement mis en minorité, n'a pas tenu rigueur de cet échec, étant donné, d'une part, la valeur du candidat du Centre et, d'autre part, la promesse de tenir compte à une autre occasion de notre légitime revendication.

Ce moment-là est venu, et il serait vraiment d'une véritable injustice de venir contester le droit du Bas-Valais à la repourvue du siège vacant, comme il serait de la suprême indélicatesse de proposer un autre nom que celui du candidat unanimement proposé par le Bas-Valais et qui avait accepté philosophiquement les surprises de la dissidence au cantonal.

M. de Courten a toutes les qualités désirables pour assumer les hautes fonctions auxquelles il avait donné son adhésion d'abord à son corps défendant.

D'une formation juridique complète, possédant les deux langues nationales, M. de Courten a pratiqué le barreau pendant de longues années, et pendant plus longtemps encore a exercé la magistrature judiciaire avec un tact, une pondération, un sens pratique et une intégrité auxquels les justiciables, les membres du barreau unanimes et l'autorité judiciaire supérieure rendent un hommage mérité.

En acceptant cette fois et, espérons-le, à l'unanimité notre candidat, le Grand Conseil tout en faisant acte de réparation vis-à-vis du Bas-Valais enverra au Tribunal cantonal une force qui maintiendra la réputation dont jouit à juste titre notre Haute Cour de Justice.

Les paroles de Pie XI au seuil de l'Année Sainte

Motifs de reconnaissance et sujets de douleur - La situation angoissante de l'humanité et sa seule chance de salut

(De notre correspondant particulier)

Rome, 13 mars.

Comme les dépêches d'agences l'auront annoncé, le Souverain Pontife a tenu ce matin un consistoire secret où il a, en outre, déclaré créer deux autres cardinaux « in petto » dont il se réserve de publier les noms au moment qu'il jugera opportun.

A cette occasion, Pie XI a prononcé une allocution où il a, selon l'usage, passé en revue les actes, les solennités, les évènements, heureux ou tristes, survenus depuis le dernier Consistoire du 30 juin 1930.

Il rappelle d'abord, en raison de leur importance, les Encycliques « Casti Connubii » et « Quadregesimo Anno », et la Constitution « Deus Scientiarum Dominus » ; il fait aussi une allusion aux Concordats récents ; puis il évoque les solennités du Congrès Eucharistique de Dublin et le 75me anniversaire des Apparitions de Lourdes ; il dit le développement et la multiplication des circonscriptions ecclésiastiques, spécialement dans les Missions et les conversions toujours plus nombreuses au sein de l'hérésie et de schisme, faisant un vif éloge de ceux qui travaillent parmi les Orientaux.

Il loue ensuite le Oeuvres pontificales Missionnaires, et l'Action catholique, ainsi que leurs collaborateurs avec l'Episcopat pour le réveil de la vie chrétienne, pour les œuvres de charité (particulièrement les conférences de Saint Vincent de Paul), pour la conquête et la reconquête des âmes qui subissent la menace continue de ruines morales et matérielles toujours plus grandes. Il trouve des spéciales consolations dans le merveilleux progrès de l'Action catholique dans le monde entier : le grand nombre des vocations et les épreuves de la tribulation montrent combien elle est agréable à Dieu.

Quant à l'Italie, le Saint Père peut remercier la divine providence de ce que, malgré les difficultés des temps, il lui ait été donné de pouvoir continuer, outre ses secours paternels aux nécessiteux, les plus graves, des œuvres d'une utilité plus durables, comme les séminaires régionaux, les Maisons paroissiales, les nouvelles églises et paroisses dans la périphérie de Rome, la bienfaisante visite apostolique de cette ville qui est Sa Cité Episcopale. Le nouveau siège de l'Université catholique de Milan, et le succès vraiment extraordinaire de la « journée universitaire » ont quelque chose de miraculeux ; et de ce succès notamment, le Saint Père sent le besoin de féliciter « le Pays lui-même, car il faut voir malgré tout, un bon symptôme économique, et, bien plus encore, le signe d'un état moral extrêmement satisfaisant, pour une population qui, sur une si large échelle, s'est montrée en état d'apprécier une chose aussi élevée que l'est une Université et de s'imposer en conséquence de vrais sacrifices personnels en ces temps si difficiles ».

La situation internationale et la propagande bolchéviste

Passant ensuite aux choses tristes, le Saint Père trace à grands traits le tableau de la « critique situation internationale », rendue incertaine, inquiète et inquiétante, par les défiances réciproques, par les nationalismes exagérés et injustes ; et il déplore que « malheureusement, dans l'ancien et dans le nouveau monde retentit encore le bruit des armes fratricides, et que, de la terre ensanglantée et dévastée, monte vers le ciel la voix du sang fraternel ».

Autre source de paternelle affliction pour le Pape, la persistance, dans le monde entier, de la crise économique, dont souffrent le plus durement les plus faibles ; et, en conséquence, le chômage de milliers et de milliers d'ouvriers, avec tous ses périls et ses tentations, qu'exploitent les ennemis de tout ordre politique, social, religieux. Ce qui se vérifie depuis longtemps, et ne cesse de se vérifier en Russie, au Mexique, en Espagne, et plus récemment en de petits et de grands pays de l'Europe centrale, dit trop clairement ce que l'on peut et ce que l'on doit craindre partout où arrivent (et où n'arrive-t-elle pas ?) leur propagande et leur inspiration néfastes.

Et cependant, jusqu'il y a peu de jours, la voix du Pape était restée la seule à signaler le grave péril qui menace désormais la civilisation chrétienne dans tous les pays du monde. Les attitudes toujours plus blasphématoires, plus agressives, et plus entreprenantes les ennemis déclarés de Dieu, leur haine implacable elle-même contre la religion et d'une façon particulière contre l'Eglise, font voir clairement qu'ils voient en cette religion et en cette Eglise le solide soutien de tout ce qu'ils combattent. Et il ne faut pas oublier que la guerre présente déchaînée contre Dieu, si simple et si provocante, peut bien, conformément aux enseignements des Saintes Ecritures, être considérée comme étant, en grande partie, la cause des catastrophes mondiales — celle de la guerre, et celle de la crise économique, dont le monde entier souffre encore si cruellement.

Quant à l'Eglise, elle sait que le combat lui fut prédit par son divin Fondateur, en même temps qu'il lui promit sa constante assistance ; elle ne craint pas pour elle-même ; tous ses ennemis sont tombés et ont disparu, elle seule est debout, et elle regarde l'avenir d'un œil plus confiant que jamais.

Mais le Saint Père ne peut manquer de se préoccuper pour le bien des âmes, du prosélytisme protestant, libre et effréné dans toute l'Italie, et dans cette ville de Rome elle-même. Aussi invite-t-il tout le monde à endiguer les dommages qui en résultent pour les âmes, à défendre le plus précieux trésor de la Cité et du pays, et l'héritage le plus sacré des aïeux, la foi et la vertu catholiques et il fait en outre allusion à des dommages d'un autre genre qu'un pareil prosélytisme cause à l'Italie, dommages dont la responsabilité ne lui incombe point.

Protestation contre le baptême orthodoxe de la princesse de Bulgarie

En outre, pour dégager Ses responsabilités à la face de Dieu et des hommes puisqu'il s'agit d'un évènement dont l'écho a franchi les frontières de la Bulgarie, le Saint Père se croit en devoir de profiter de cette assemblée solennelle, pour déplorer la collation du baptême à une royale nouveau-née, par un ministre non catholique, contrairement aux promesses formelles et explicites, promesses écrites et signées par des mains augustes. Il sait toutefois par des documents irréfragables, comment doivent se répartir les responsabilités, et c'est pourquoi, il sait qu'il ne peut refuser « la bénédiction apostolique à une mère déjà affligée, qui se proteste innocente de tout ce qui est arrivé ». Ceux qui disent avoir agi pour des motifs supérieurs de bien public, feront bien de se rappeler le mot de la Sainte Ecriture : « La justice élève un peuple ».

Et ici, le Saint Père, à la pensée de l'Année Sainte qui va s'ouvrir tout prochainement, ouvre son cœur à la confiance que cette année sera aussi une année d'élévation spirituelle et de soulagement pour les misères présentes ; il demande à Dieu de faire descendre « les lumières nécessaires et la concorde plus nécessaire encore en ces conférences et ces négociations qui auront lieu précisément en cette Année Sainte pour la restauration de l'économie mondiale, pour le désarmement (afin qu'il soit effectif, matériel et moral) et pour les dettes de guerre. »

Les nouveaux Saints et bienheureux qui, en cette année sainte seront élevés aux honneurs des autels, seront de puissants avocats de nos prières. **Guardia.**

LES ÉVÉNEMENTS

Les excès des Nazis

Tous les jours des dépêches venant d'Allemagne nous signalent de nouveaux excès commis par des hitlériens. Ceux-ci commencent à inquiéter vivement certains milieux allemands. On a l'impression que Hitler est débordé par ses troupes, dont les agressions contre les étrangers et contre les juifs ne vont pas sans donner de nombreux soucis aux milieux dirigeants hitlériens.

C'est ainsi qu'après Hitler, M. Gœring vient d'adresser la circulaire suivante :

Au cours de ces jours derniers, pour des raisons de force majeure, des associations nationales sont intervenues dans l'administration communale, dans le domaine théâtral et artistique. En vertu de l'arrêté du 12 mars, du chancelier du Reich, de telles interventions sont devenues inutiles : l'action d'épuration est du domaine de mes attributions et s'accomplira par mes soins, conformément au plan déterminé. Si un danger quelconque existe, il y aura lieu de m'appeler téléphoniquement afin que je puisse intervenir.

Je suis convaincu que la population nationale possède la confiance nécessaire dans les mesures que je prendrai et que, pour cette raison même, elle tiendra pour nulles à l'avenir les interventions immédiates.

Malgré ces avertissements, deux journaux socialistes viennois publient des récits alarmants qui leur ont été faits par des Allemands, récemment arrivés dans la capitale. Ce sont des sujets fuyant les mauvais traitements des hitlériens. Les horreurs auxquelles sont soumis les prisonniers dans les casernes sont indescriptibles. Chaque jour l'on retire, paraît-il, des cadavres de la Sprée ou des canaux de Berlin.

A l'étranger, l'inquiétude augmente peu à peu, mais rares sont encore cependant ceux qui se prononcent pour une attitude énergique.

Comme à l'ordinaire, les sentiments des Anglais évoluent lentement. Il leur est désagréable d'avoir à interroger un avenir qui semble de plus en plus être en contradiction avec leur désir de paix.

Les appréhensions que causent à la France les menées hitlériennes sont comprises, le péril n'est pas nié et la place que la presse accorde aux nouvelles d'Alsace prouve qu'on ne le méconnaît pas. Aussi, les attaques de certains organes contre le prétendu militarisme français ont-elles complètement disparu et l'opinion exprimée par M. Churchill, suivant laquelle l'armée française constitue, à l'heure actuelle, la meilleure garantie de paix gagne-t-elle nettement du terrain. De là à adresser à l'Allemagne un avertissement précis qui engage le pays sur un point déterminé, il y a un pas qui n'est pas franchi.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le triomphe de l'illettré

C'est de M. Falcou, l'acquitté de Rouen qu'il s'agit.

Comment, en effet, ne pas remarquer avec une sorte d'admiration que cet homme, qui ne sait ni lire ni écrire, est à la tête d'une entreprise importante dans laquelle il a gagné une belle fortune ?

Allez, après l'exemple donné par M. Falcou, persuader les parents qu'ils doivent envoyer leurs enfants à l'école ! Regardez donc Falcou, diront-ils : est-ce que de ne savoir ni lire ni écrire, cela l'a empêché de faire fortune et de bien mener son commerce ?

Je suis bien certain, au surplus, que si on causait avec M. Falcou, on le trouverait au courant de tout, même de la politique.

Et, sans savoir ni lire ni écrire, M. Falcou est devenu l'homme le plus populaire de Rouen. Toute cette ville s'est soulevée pour lui. Il peut se présenter aux élections : il sera élu député.

Au fait, pour être garçon de salle à la Chambre, il faut avoir son certificat d'études, mais on peut être député sans savoir lire ni écrire.

Je n'en conclurai pas qu'il est inutile de répandre, l'instruction et qu'il faut fermer les écoles, mais tout simplement qu'il ne faut pas crier au scandale, comme certains font, parce que nous avons encore quelques illettrés.

Un assassin tient le maquis

Soixante-cinq gendarmes ou gardes républicains mobiles fouillent actuellement la région de Quaix, aux environs de Grenoble, France, où l'on croit que Jean Thévenon, l'assassin de la petite Bugier et l'incendiaire de la grange Béroud, s'est réfugié. Les bois et les rochers, tel le maquis, sont autant de repaires où le bandit peu se cacher.

Les cultivateurs vont aux champs avec leurs fusils, laissant leur ferme sous la garde d'un homme armé. Deux gendarmes couchent chaque soir dans les fermes un peu éloignées des hameaux, car on craint les incendies.

Les populations des régions où l'on suppose que Thévenon se cache sont très excitées par cette situation.

Hier, on a cru voir Thévenon à trois kilomètres de Grenoble, dans la montagne, au lieu dit « la Vierge Noire », et de l'autre côté de la montagne, où on le cherche. Le commandant de gendarmerie de Grenoble a fait immédiatement partir en camionnette quinze gardes républicains du 3me peloton mobile, dont la majeure partie a fait partie de l'expédition envoyée en Corse à la recherche des bandits.

Un zéro de trop

Le « Daily Herald » raconte une savoureuse histoire à propos de nombreux échanges de notes qui ont lieu entre Londres et Ottawa à propos d'un zéro.

Aux termes des accords d'Ottawa, le Canada devait avoir le droit d'exporter en Angleterre 250,000 quintaux de lard par année, mais, par suite d'une erreur dactylographique, un zéro ayant été ajouté, ce chiffre devint 2 millions et demi de quintaux.

Personne ne s'en aperçut et le zéro supplémentaire figura sur le document définitif qui fut signé et paraphé.

Par la suite, un fonctionnaire découvrit l'erreur et des télégrammes furent envoyés au Canada pour avertir qu'on devait lire 250,000, mais le Premier canadien ne voulut pas renoncer à l'avantage qui résultait pour son pays de ce lapsus.

Tous les calculs du ministre du commerce britannique sont à refaire. On a offert au Premier canadien un contingent de 500,000, puis de 700,000 quintaux, mais M. Bennett maintient ses prétentions.

Un train transportant de l'essence prend feu

Sur la ligne de Constantine à Aïn-Abid (Algérie), un camion transportant du gravier s'est engagé sur la voie à un passage à niveau dont la barrière était ouverte. A ce moment surgit un train de marchandises qui le tamponna.

Le camion fut réduit en miettes. La locomotive dérailla, entraînant avec elle les huit premiers vagons, dont cinq étaient des vagons-citernes, contenant plus de cent mille litres d'essence. L'un des réservoirs éclata ; l'essence s'enflamma aussitôt et l'incendie se propagea à tout le convoi, dont les autres vagons contenaient des bestiaux.

Le mécanicien de la locomotive se porta au secours de plusieurs blessés et put retirer à temps le chauffeur, qui avait de la peine à se dégager.

Sept blessés, dont le chef de train, le chauffeur, un serre-frein, le chauffeur du camion et des convoyeurs de bestiaux durent être transportés à l'hôpital de Constantine.

Un convoyeur a été tué.

Deux convoyeurs de bestiaux ont disparu : on craint qu'ils n'aient été carbonisés.

Un peu plus tard, le capitaine de gendarmerie qui se rendait en automobile sur le lieu de l'accident, s'arrêta sur la route et descendit pour questionner les blessés qu'on emmenait à l'hôpital. Un gendarme qui l'accompagnait, était resté à l'intérieur de la voiture. Un camion qui passait prit celle-ci en écharpe et le gendarme fut grièvement blessé. A l'hôpital militaire, on constata qu'il avait le bassin fracturé.

Du Café ..... mais seulement de bonne qualité! De la Chicorée, mais seulement de la FRANCK-AROME

Une opération délicate

On vient d'effectuer à l'hôpital de Sabbatsberg, Suède, une opération particulièrement délicate et qui est la quatrième de cet ordre : un jeune chirurgien suédois le docteur Clarence Crafoord, a opéré une jeune femme d'une tumeur au cœur.

Pendant les quatre minutes qu'a duré cette intervention, il a fallu faire arrêter les battements du cœur de la patiente qui, théoriquement, avait cessé de vivre.

L'opération a parfaitement réussi.

L'amnistie

La Chambre française a voté, avec une majorité touchante, l'ensemble du projet de loi sur l'amnistie. Cependant, M. Pernot regrette qu'on ait amnistié la provocation des militaires à la désobéissance et la provocation au pillage ainsi que la propagande anti-conceptionnelle. Ses amis et lui ont l'espoir que la haute assemblée sera plus sage sur ces points et qu'ils pourront enfin voter cette loi lors de son retour du Sénat ; aujourd'hui, ils n'ont pu que s'abstenir.

Un fleuve qui roule des flots de sucre

Ça n'arrive pas que dans la fable où il y eut, paraît-il, des sources de lait et des ruisseaux de chocolat. Un télégramme de Lyon nous annonce que depuis la grève des mariniers qui a été déclenchée il y a quelques jours, le bateau « Atlas II » se trouvait arrêté sur la Saône. Ce bâtiment de commerce transportait un chargement de sucre de 250 tonnes. Les mariniers le quittèrent après l'avoir amarré dès que la grève fut déclenchée. Hier, l'ordre arrivait de remettre le bateau en marche. Le personnel, en partie improvisé, qui fut chargé d'exécuter l'ordre ne devait probablement pas connaître les passages dangereux de la Saône. Au lieu de suivre la route que prennent habituellement les mariniers, le bateau alla s'échouer sur des enrochements au lieu dit « le cul blanc », à Neuville-sur-Saône.

L'« Atlas II », qu'il est impossible de sauver, continue de s'enfoncer avec tout son chargement dans le dit de la Saône. La perte totale dépasse deux millions.

NOUVELLES SUISSES

Le Docteur Knock

Un « guérisseur » condamné

Le tribunal de police du district de Lausanne a condamné, par défaut, mardi, pour exercice illégal de la médecine, à 4 mois de prison, 1000 francs d'amende, cinq ans de privation des droits civiques et aux frais, M. Hilaire Terribilini, Tessinois, 25 ans, masseur, divorcé et remarié.

H. Terribilini avait quitté le Tessin à la suite de démêlés avec le corps médical ; il courut le monde, se fixa en Savoie d'où il vint s'établir à Lausanne en se donnant comme médecin et même comme professeur de médecine ; il lia connaissance avec de jeunes Tessinois à qui il offrait ses services et se fit ainsi une clientèle. Son système consistait à découvrir chez ses clients une maladie grave, inexistante bien entendu, que lui seul pouvait guérir, et les gogos le croyaient sur parole. Terribilini faisait des massages électriques externes, administrait des pilules, utilisait même des sérums. Dénoncé par plusieurs personnes au Département de l'Intérieur, il se vit condamné par le préfet à une amende de 500 fr. le 4 novembre 1932. Mais il continua ses pratiques ; les plaintes se firent plus nombreuses et le Service sanitaire cantonal intervint en portant plainte contre Terribilini pour exercice illégal de la médecine.

Le prix de la benzine

Afin de faciliter la réorganisation du marché suisse de la benzine, le service de contrôle des prix au Département fédéral de l'économie publique a proposé aux milieux intéressés la création de plusieurs zones de prix. Cette proposition a été acceptée par les compagnies importatrices, qui ont présenté des projets dont l'examen a démontré que les augmentations de prix dans certaines contrées seraient compensées par des baisses dans d'autres régions à trafic automobile plus intense. Le prix de 38 centimes à la pompe ne sera pas dépassé en moyenne.

Finances lausannoises

Les comptes de la ville de Lausanne pour 1932 se soldent par un déficit de 551,803 fr., avec un total de dépenses de 16,208,706 fr., au lieu du déficit de 2,068 mille 656 fr. que prévoyait le budget, ce qui porte à 5,077,030 fr. le total des déficits à amortir.

Le Conseil communal a autorisé le Conseil municipal à contracter un emprunt de 13 millions pour la conversion des emprunts de 1899 à 4 ¼ % et de 1913 à 4,5 %. Le taux probable de cet emprunt sera de 3,5 %.

Front commun

Le Comité d'action des partis bourgeois de la ville de Zurich a décidé, à l'unanimité, de reprendre la campagne électorale, après le premier tour du scrutin de dimanche dernier, en vue de la nomination d'un conseiller communal. Les partis bourgeois présentent à nouveau la candidature de M. Emile Buomberger, chrétien-social.

Le succès d'un emprunt

La conversion de l'emprunt fédéral 4 ½ %, troisième mobilisation d'un montant de 100 millions, réduit à 86,854,000 francs par suite des remboursements annuels a eu un plein succès. Les demandes de conversion ont atteint 63,5 millions de francs sur un montant total de 75 millions. Le 73 % des titres en circulation de l'ancien emprunt a été converti. Cette proportion est supérieure à celle d'emprunts précédents. Le solde du nouvel emprunt, soit 11,5 millions est réservé aux fonds spéciaux de la Confédération. Les souscriptions contre espèces n'ont pas été admises.

Chutes mortelles

A Stans, un ouvrier de 24 ans, M. Ignace von Rotz a fait une chute du haut d'un roc de 50 mètres, en travaillant. Il est mort des suites de ses blessures.

* * *

Un ouvrier de 21 ans, Albert Flückiger, marié, de Coblence (Argovie) occupé sur une drague près de l'Usine électrique de Klingnau, est tombé à l'eau et s'est noyé.

Tristes épilogues

La « Berner Tagwacht » annonce que Neidecker, l'encaisseur des Services industriel de la ville de Berne, qui détourna une somme de 4000 fr., s'est ôté la vie. On a découvert son cadavre dans un taillis, au Gurten. Neidecker laisse une femme et trois enfants.

— Nos lecteurs se souviennent sans doute du terrible drame de la jalousie qui se déroula, mardi soir de la semaine dernière, dans un appartement du Gemsberg, à Bâle, et au cours duquel un jeune chauffeur de taxi, âgé de 29 ans, tira trois coups de revolver sur les époux Burgin-Jans. Le mari fut tué net et sa femme grièvement blessée au ventre. On annonce aujourd'hui que Mme Burgin vient de succomber, après plusieurs jours d'affreuses souffrances.

Un enfant brûlé vif

Un accident pareil à celui dont a été victime Mme Donzé-Frund, de Courtételle, s'est produit à Develier (Jura bernois). Un enfant de trois ans nommé Rabout jouait avec des allumettes ; tout à coup, il en alluma une qui mit le feu à ses vêtements. La mère s'était absentée quelques instants pour soigner une voisine et c'est chez celle-ci que l'aîné des enfants Rabout vint dire que les habits de son petit frère brûlaient. Malgré tous les soins qu'on lui prodigua, le pauvre gosse est mort en arrivant à l'hôpital.

Méfaits du feu

Le feu s'est déclaré lundi soir dans les combles d'une crèche de l'enfance à Coire. Les militaires de la caserne se sont trouvés les premiers sur les lieux et aidés des pompiers de Coire, ils ont pu éteindre l'incendie, qui s'était rapidement propagé. La toiture est détruite et les deux étages supérieurs ont fortement souffert du feu et de l'eau. La crèche abritait 50 enfants et 20 employées. L'établissement avait été construit il y a quelques années. L'année passée l'économat du même établissement avait brûlé. Personne n'a été blessé mais les dégâts sont évalués à 30 mille francs environ.

NOUVELLES LOCALES

GRAND CONSEIL

Voici l'ordre du jour de la session constitutive qui se tiendra le lundi 20 mars :

1. Nomination de deux secrétaires provisoires et de deux scrutateurs provisoires.
2. Nomination de la commission de vérification.
3. Vérification des pouvoirs.
4. Assermentation du Grand Conseil.
5. Constitution du bureau du Grand Conseil.
6. Assermentation du Conseil d'Etat.
7. Nomination des commissions dites permanentes.

Les exercices des sapeurs-pompiers à St-Maurice

Le cours de cadres se poursuit normalement, jouissant d'un temps splendide, à part quelques morsures du froid le matin.

Vendredi de 13 h. 30 à 18 h. 30 auront lieu aux Iles, près du pont qui relie Lavey à St-Maurice les exercices toujours intéressants des pompes à moteur.

Quatre Maisons seront présentes avec leurs machines. Ce sont les Maisons Schenk à Worblaufen, Berne ; Féga, à Zurich ; Küpper Fils, à Grosswangen, Lucerne ; Fogt et Häeffli à Oberdiessbach, Berne.

Les commissions du Feu des communes environnantes seraient les bienvenues d'assister à ces démonstrations. Dans tous les cas, elles y sont cordialement invitées.

Les subventions à l'assurance du bétail

Par arrêté du 31 janvier 1933, le Conseil fédéral a, vu la diminution du crédit votée par l'Assemblée fédérale, réduit les subventions fédérales en faveur de l'assurance obligatoire du bétail. Or, conformément à l'usage, les crédits accordés une année sont employés à couvrir les dépenses de l'année précédente. Donc, avec le crédit de cette année, il aurait fallu verser la subvention fédérale pour 1932. Mais comme un certain nombre de cantons ont déjà bouclé leurs comptes

37 FEUILLETON du „NOUVELLISTE"

Le destin enchaîné

Vivette fit un geste qui pouvait signifier : « Vous êtes vraiment indulgent », jeta sa cigarette dans un cendrier puis ayant reculé sa chaise, croisa ses mains sur ses genoux et parut s'absorber dans la contemplation de mignons souliers en lanières qui chaussaient ses pieds...

Saint-Selve questionna, surpris :

— Vous ne dites plus rien ?

— Mais... je n'ose.

— Et pourquoi ?

Elle leva vers le jeune homme des yeux qui s'efforçaient d'être ingénus, sourit d'un sourire à peine dessiné qui creusait dans ses joues de puériles fossettes :

— Heureuse Gracianne ! Vous l'aimez... beaucoup ?

Il se leva brusquement, comme gêné par ce regard qui se posait sur lui avec insistance et dit, impatient :

— Pourquoi cette question ? Ne soyez donc pas si énigmatique.

— Vous voulez que je précise ? Soit. Eh bien ! j'ai peur qu'il n'y ait du tirage plus tard, chez vous, Saint-Selve, que vous ne soyez pas heureux tous les jours avec Gracianne et je vous crie « casse-cou ».

Il prit avec brusquerie une chaise basse qui se trouvait là et s'asseyant à califourchon devant Vivette :

— Exquis ! Tout simplement exquis. Il n'y a pas six mois vous me jetiez presque de force à la tête de Gracianne. Maintenant, vous venez me prédire « du tirage », me crier « casse-cou », me détourner en quelque sorte de l'épouser. Avouez que vous êtes déconcertante.

— Mon cher, un grand poète, je crois, a écrit : « L'homme absurde est celui qui ne change jamais ». Ce que j'en dis, c'est dans votre intérêt. Cela vous déplaît ? Très bien, restons-en là.

Elle faisait mine de se lever. Il la retint d'une pression de main sur le bras :

— Vivette, causons, il le faut.

Elle résista :

— Non, vous vous fâchez trop fort.

— Vivette... Je ne me fâcherai plus. Dites-moi : qu'est-ce qui vous a fait ainsi changer d'avis ? Qu'est-ce qui vous fait dire, maintenant, que je ne serai pas heureux avec Gracianne ? Il faut que je le sache. Je veux le savoir.

— Et puis, après, vous m'en voudrez ?

— Vous en vouloir ?... Non...

Elle le vit devant elle, dompté, soumis. Un éclair de triomphe aviva ses yeux.

Prenant un temps, arquant ses lèvres, elle déclara posément :

— Vous voulez que je vous dise toute ma pensée, eh bien, voilà : vous aimez trop âprement votre liberté pour faire un mari tel que le conçoit Gracianne. Elle me semblait docile et douce, prête à obéir en aveugle à toutes vos volontés. Je me suis trompée. Elle sera méfiante, jalouse. C'est une exaltée, une de ces natures tout d'une pièce qui veulent l'amour exclusif. Elle ne se fera jamais à votre nature ondoyante d'artiste, à notre souple mentalité parisienne. Pas davantage, d'ailleurs, à notre vie mondaine frivole et charmante. Paris était pour elle, un mirage. Elle l'envisageait du fond de sa campagne comme un paradis imaginaire. Et elle s'aperçoit que ce paradis s'accorde mal avec ses idées, avec ses principes d'éducation et ses préjugés de famille, de tradition. Car, ne vous y trompez pas : elle a des principes et des préjugés très forts, Gracianne, comme tous les Basques. Et elle les suivra, avec un entêtement de vraie Basquaise. Cela j'en mettrais ma main au feu. Vous vous rappelez ces vers que vous avez mis en musique :

Avec un cœur aimant, partager sa maison ,« C'est avec cela, ne l'oubliez pas, que vous l'avez conquise. Son enfance, sa jeunesse ont été saturées de principes rigides. Elle en reste imprégnée. Sortez-la de son milieu, elle est comme une plante qui souffre sous un ciel qui n'est pas son ciel d'origine. Elle ne s'adapte pas, vous dis-je, elle ne s'adaptera jamais. Avec elle, mon ami, il faudra vite vous résigner à un bonheur tranquille de père de famille. Adieu les soupers fins avec les interprètes Bérys et compagnie, les bonnes camaraderies d'artistes, les succès même, peut-être. Paris ? Vous y viendrez au maximum deux mois par an, traînant votre femme derrière vous comme un boulet. Le reste du temps vous serez bouclé, mon vieux, dans le beau domaine ancestral, sous l'œil sévère du beau-père...

Elle se tut. Saint-Selve, le menton sur sa chaise, regardait le tapis. Il resta ainsi un long moment silencieux. Puis, il soupira dans un hochement de tête, comme pour lui-même :

— Tout cela... c'est peut-être vrai. Mais si je suis menacé de ce que vous dites, à qui la faute ?

Vivette ne répondit point.

Saint-Selve se leva, fit quelques pas dans l'atelier, alla tambouriner sur le vitrage, revint, enveloppa d'un regard appuyé la silhouette de la jeune fille, son visage soudain pensif.

— Vivette... votre docteur, vous l'aimez toujours ?

Elle redressa le front, surprise, mais ne se fâcha pas :

— Ah ! dit-elle, vous aviez deviné.

Elle ajouta aussitôt, habile et légère :

— Bah ! j'ai jugé depuis longtemps que nous n'étions pas faits pour nous entendre.

Il rit :

— A la bonne heure ! Je ne vous vois pas, en effet, vivant au village auprès de ce garçon. Vous vous seriez bien ennuyée.

— Pas plus que vous, sans doute, je ne suis faite pour la vie austère. J'ai besoin de respirer un air plus capiteux, d'air dans lequel, en somme, j'ai toujours vécu, celui de Paris...

Le projet de désarmement

L'acquittement de Guinand

Les tornades dans le Tennessee

avant la fin de janvier dernier, le Conseil fédéral s'est vu contraint de modifier sa décision de façon que la diminution des subventions ne soit appliquée que cette année. Pour l'année 1932, on maintiendra donc encore l'ancien taux tel qu'il a été fixé le 5 novembre 1929. Le maintien de ce taux, cette année encore, représente pour la Confédération un dépassement de crédits de 180 à 200,000 fr.

Les succès de M. Lœw

Nos musiciens savent que le violoniste André Lœw s'est produit dans le dernier des cinq concerts donnés à Neuchâtel par l'Orchestre Romand sous la direction de M. Ernest Ansermet.

La presse est très élogieuse, ce qui n'est pas pour nous étonner mais pour nous réjouir.

Le critique de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » s'exprime ainsi au sujet du jeune violoniste :

« Ceux qui n'avaient pas encore entendu André Lœw au dernier concert de l'Orphéon, eurent le plaisir de faire la connaissance d'un des plus jeunes et des plus sympathiques violonistes que nous ayons actuellement en Suisse. M. Lœw joua le Concerto en si-mineur de Saint-Saens, donc un auteur qui demande de son interprête non seulement la connaissance parfaite de la technique, mais avant tout, de l'esprit et de la distinction sans emphase. Ce sont précisément les qualités essentielles de l'artiste. Son jeu, d'une sonorité encore assez menue, confère au violon une splendide et étincelante clarté, une richesse si variée des expressions qu'on ne se lassera jamais d'entendre. Ajoutons, et c'est un très grand éloge, que M. Lœw sait placer l'œuvre de Saint-Saëns dans son véritable cadre et qu'il lui restitue sa physionomie particulière. »

Voici encore, sur ce même concert, la critique de l'« Express de Neuchâtel » :

« Pour son dernier concert, la Société de Musique avait fait appel à un violoniste de grande classe, M. André Lœw.

Nous avons eu autant de plaisir à l'entendre qu'à le suivre des yeux tant son geste reste souple. M. Lœw ne recherche pas les effets faciles et dans les traits les plus difficultueux son jeu reste élégant, sans qu'on puisse noter la moindre crispation, la moindre dureté d'archet. Nous ne saurions dire mieux que les nombreux applaudissements de la salle qui montraient assez l'enthousiasme de son auditoire. »

Encore les examens de recrutement de 1931

A l'occasion du cours de cadres pour l'enseignement de la gymnastique préparatoire, M. Bertrand, professeur de gymnastique à Monthey, a fait une intéressante causerie sur la situation du canton dans le domaine de la gymnastique. Dans son exposé le conférencier a plus spécialement touché le problème de la préparation des jeunes gens aux examens de recrutement pour ce qui concerne les épreuves physiques, M. Bertrand est tout particulièrement qualifié pour traiter ce sujet, tout d'abord, parce qu'il le connaît à fond et, ensuite, parce que les résultats du recrutement de 1931 — on sait que M. Bertrand fonctionne en qualité d'expert dans ces examens — lui ont fourni des indications fort suggestives.

Il est inutile de dire — bien que cela coûte à notre amour propre — que dans les épreuves en question le Valais ne figure pas en bon rang si l'on compare ses résultats à ceux des cantons confédérés. Pour prouver cet état de faits, M. Bertrand a pris la peine de fouiller les résultats publiés par le Bureau fédéral de statistique et de dresser un tableau qui, en l'occurence, peut servir d'index. Il s'agit d'un tableau comparatif fait sur la base des notes obtenues par nos jeunes gens astreints au recrutement et classés d'après le canton dans lequel ils ont fréquenté l'Ecole primaire.

En examinant ce tableau on voit que le Valais figure au 23me rang pour le **Saut de longueur** et le **Lever d'haltères.** Sa position est un peu meilleure à la **Course de vitesse** pour laquelle il occupe le 19me rang, mais le résultat le plus favorable est atteint au **Jet du boulet** qui, pour cette épreuve place le Valais au 7me rang des cantons suisses. Toutefois, malgré ce bond en avant pour cette branche, dans l'ensemble, le Canton ne parvient qu'à se classer 18me sur 25. Cet aveu est cruel, mais indéniable et exempt de toute réserve.

Nous avons tenu à mettre ce tableau sous les yeux de notre jeunesse et de ceux d'entre les lecteurs qui ont la mission d'assurer la formation, non seulement intellectuelle, **mais aussi corporelle,** de nos jeunes gens. Le Vieux Pays se doit de faire des progrès également dans le domaine physique. Il le peut si les personnes qui doivent s'intéresser à ce problème national, veulent bien, d'une part, faire un effort dans ce sens et si, d'autre part, on veut bien seconder dans leur tâche les dirigeants du mouvement de la gymnastique en Valais.

M.

Les agriculteurs dans la gêne

La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner les mesures juridiques à prendre pour protéger les agriculteurs dans la gêne a siégé mardi à Montreux sous la présidence de M. Zust, et en présence de M. Haeberlin, conseiller fédéral et du Dr Kuhn, directeur de la justice. Elle a voté l'entrée en matière sur le projet et adopté, sauf quelques amendements, le texte proposé par la commission du Conseil national. En particulier, elle a décidé que les cantons devront créer une instance de recours contre les estimations effectuées par les institutions de secours agricole. Les décisions ont été prises à titre provisoire, la commission devant se réunir à nouveau pendant la session de printemps, une fois que le projet aura été discuté au Conseil national.

Cours préparatoire à l'Ecole normale des institutrices

Comme on peut le voir dans les annonces, l'examen d'admission au « Cours préparatoire » à l'Ecole normale des Institutrices françaises aura lieu le 31 mars, dès 8 h. 30 au bâtiment de l'Ecole normale des filles à Sion.

Les aspirantes doivent s'inscrire au plus tôt auprès de la Direction de l'Ecole et produire les pièces suivantes :

a) l'acte de naissance.
b) un certificat de bonne conduite.
c) le livret scolaire.
d) un certificat de santé délivré par le médecin scolaire du district.

Ce cours est à recommander aux aspirantes institutrices. Il les place dans les meilleures conditions possibles pour affronter avec succès les épreuves d'admission à l'école normale. Il peut également convenir aux jeunes filles de 14 ans désireuses uniquement d'une formation complémentaire.

L'exposition missionnaire de Monthey

Samedi à 14 h. s'ouvrira, à Monthey, l'exposition missionnaire des Capucins suisses en Afrique.

Venez admirer le travail et le dévouement des missionnaires et prendre connaissance des Missions que vous soutenez.

Vous vous ferez une idée du milieu où se dépensent et luttent les ouvriers évangéliques. Les indigènes, leurs mœurs, leurs habitudes, leurs superstitions, comme aussi leurs conversions, s'étaleront à vos yeux.

Vous verrez aussi les animaux sauvages qui menacent la vie du missionnaire. Les plus grands : lion, léopard, buffle... paraissent furieux et menaçants ; les plus petits : serpents, termites, puces du sable... ne sont pas les moins redoutables.

L'exposition est intéressante. Malheureusement les frais de déménagement ne permettent pas de la transporter dans les villages. Elle ne peut avoir lieu que dans certains centres : à Monthey pour tout le district.

Profitez de l'occasion et venez de loin la visiter.

L'exposition est ouverte tous les jours : le matin de 9 h. à 12 h. ; le soir de 13 à 19 h. Un film missionnaire, tourné par les Capucins suisses se déroulera à l'Hôtel du Cerf, dimanche à 13 h. 30 ; lundi à 16 h. ; mardi à 14 h. et mercredi à 10 h.

Des conférences, données par le R. P. Antoine-Marie, capucin missionnaire, auront lieu dimanche à 19 h. 45, à l'Eglise, lundi et mardi à 20 h. à l'Hôtl du Cerf. (Iles Seychelles et Dar-es-Salaam).

L'entrée est libre. — Toute offrande en faveur des Missions est reçue avec reconnaissance.

BEX. — Avant-hier après-midi, M. Christeler descendait la route du Carroz, en conduisant un char traîné par un cheval. Tout à coup, l'avant-train du char vint heurter les jarrets du cheval qui s'emballa et s'engagea à folle allure dans la rue du Signal. Par bonheur il n'y avait personne sur la chaussée. L'animal vint s'affaisser devant la maison de ville.

M. Christeler s'en tire heureusement avec quelques égratignures ; quant au cheval, il n'a que des contusions sans gravité.

— Un accident est arrivé à Mme Desfayes qui habite à l'étage du garage A. Viscardi. Voulant allumer un poêle, Mme Desfayes mit malencontreusement le feu à son vêtement. Légèrement vêtue, la malheureuse fut cruellement brûlée. Aux cris qu'elle poussa, M. Viscardi vint à son secours et la conduisit d'urgence à l'Infirmerie. La malade qui souffre beaucoup porte de graves brûlures.

LOECHE-LES-BAINS. — Le « Nouvelliste » a déjà relaté la belle victoire remportée dimanche dernier par nos amis à l'occasion des élections communales de Loèche-les-Bains. Les conseillers ont obtenu les voix suivantes : Robert Julier, président : 136 ; Max Grichting : 131 ; Joseph Lorétan, fils de Victor : 129 ; Oswald Grichting : 135 ; Jacob Lorétan : 138 ; Séverin Lorétan : 129 ; Alex. Lehner : 127 ; Pierre Lorétan : 117 et Joseph Lorétan-Possa : 129. Les dissidents ont recueilli 22 listes. Il y a eu 149 votants.

SAXON. — Le feu a détruit dans la nuit de mercredi, en Pré-des-Champs, le chalet inhabité de M. Jules Comby. La cause du sinistre est ignorée.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Le vaste projet de désarmement

GENEVE, 15 mars. (Ag.) — A la suite d'entretiens prolongés qui ont eu lieu dans la soirée de mardi et dans la matinée de mercredi, entre MM. MacDonald, Paul-Boncour, Henderson, président de la conférence, Bénès, rapporteur général, la situation en ce qui concerne la conférence du désarmement, paraît se préciser. On annonce en effet que M. MacDonald a maintenant préparé un projet de convention du désarmement qu'il aurait déjà soumis, dit-on, à M. Paul-Boncour.

Dans la séance de la commission générale de jeudi après-midi, M. MacDonald prononcera un grand discours dans lequel il exposera ce qui ressort pour lui des entretiens qu'il a eus à Genève ces jours derniers. Le projet de convention sera ensuite distribué.

Suivant nos renseignements, ce projet est un document qui comporte près de 40 pages et qui traite de toutes les questions relatives au désarmement, y compris celles qui touchent à la sécurité. En ce qui concerne les effectifs, le projet serait basé sur le plan Hoover qui prévoit une réduction de 30 %. Pour le matériel de guerre, il contiendrait des propositions concrètes, avec chiffres à l'appui, notamment en ce qui concerne la réduction du tonnage des tanks et celle du calibre de l'artillerie lourde. Les propositions touchent aussi la suppression de l'aviation militaire. Le projet de M. MacDonald tiendra compte d'abord des résultats acquis jusqu'ici par la conférence puis de certaines parties des propositions françaises et des propositions américaines (plan Hoover) et enfin d'autres suggestions faites d'autre part.

On attend avec intérêt de savoir l'accueil qui sera fait aux propositions de M. MacDonald.

Situation intenable

VIENNE, 15 mars. (Ag.) — Le conflit constitutionnel autrichien a atteint aujourd'hui son point culminant. Les négociations entre les partis n'ont abouti à aucun résultat. Les partis gouvernementaux ont demandé l'arbitrage du président de la république autrichienne, qui adressera probablement à M. Straffner, président des racistes un appel l'invitant de ne pas laisser avoir lieu la réunion convoquée pour aujourd'hui du conseil national. La situation s'est aussi aggravée du fait que la majorité dans les diètes de Vienne, de Salzbourg et de la Basse-Autriche a déclaré contraires à la constitution les décrets de crise promulgués récemment. Le capitaine du pays viennois, le bourgmestre Seitz attaquera ces décrets devant le tribunal constitutionnel.

La direction du parti chrétien-social a décidé d'appuyer le gouvernement et de lui demander de persévérer dans la voie où il s'est engagé en empêchant que la situation parlementaire intenable se maintienne.

Violentes tornades

NASHVILLE, 15 mars. (Reuter.) — Une violente tornade s'est abattue sur le Tennessee cette nuit. 23 personnes au moins ont trouvé la mort et 200 ont été blessées. Les dégâts matériels se montent à plusieurs millions de dollars.

C'est dans les villes de Nashville, et de Jellico dans le Tennessee ainsi qu'à Caruthersville dans le Missouri et dans un grand nombre de villages que les accidents de personnes ont été le plus nombreux.

NASHVILLE, 15 mars. (Reuter.) — La tornade qui s'est abattue sur le Missouri et l'Arkansas a d'abord atteint à Nashville les quartiers est où un grand nombre de maisons ont été détruites. Les lignes électriques ont été arrachées. Les travaux des services sanitaires ont été rendus extrêmement difficiles en raison de l'obscurité.

Les bagarres de Bâle

BALE, 15 mars. (Ag.) — A la suite des collisions qui se sont produites entre la police et les communistes près de la gare badoise sur laquelle le drapeau hitlérien avait été hissé, trente arrestations ont été opérées. Parmi les personnes arrêtées se trouvent M. Arnold, conseiller national, rédacteur du « Vorwaerts » de Bâle, deux femmes et un jeune garçon de 13 ans. La plupart d'entre elles ont été remises en liberté mercredi matin. Le « Vorwaerts » annonce qu'au cours des collisions on a relevé deux personnes qui avaient perdu connaissance.

Escroquerie

BALE, 15 mars. (Ag.)— M. Léon Melitz, président de l'Union syndicale suisse des artistes musiciens, domicilié à Bâle, s'est rendu coupable d'escroqueries importantes. Il a fait usage de faux contrats, empruntait à ses collègues et connaissances et même à des sociétés et a même réussi à obtenir de l'argent d'un département de la ville de Bâle. Il vient de disparaître au commencement de ce mois en emportant une partie des sommes importantes qu'il avait réussi à obtenir. Ses escroqueries dépasseraient un montant de 60,000 fr. Il a été aperçu en dernier lieu à Zurich. La police le recherche.

Le musicien en fuite, qui se disait à l'occasion chef d'orchestre est fils de l'ex-directeur du théâtre municipal de Bâle, Léo Melitz, décédé.

Les accidents

MURI (Argovie.) — 15 mars. (Ag.) — Un manœuvre, M. Jacob Nauer, de Merenschwand, 44 ans, qui souffrait d'un ébranlement cérébral dû à une chute de bicyclette vient de mourir des suites de son accident. Il avait pu reprendre son travail pendant quelques jours, mais avait dû s'aliter à la veille de sa mort.

ZOUG, 15 mars. (Ag.) — M. J. Müller, de Allenwinden, ouvrier dans une scierie a eu le thorax enfoncé par une bille. Il est mort à son arrivée à l'hôpital. Il avait 35 ans, était marié et laisse six enfants mineurs.

L'interrogatoire de Roth

GENEVE, 15 mars. — Le Juge d'instruction a procédé mercredi matin à un premier interrogatoire de Roth, ex-fondé de pouvoir de la Maison Messmer, à Genève, compromis dans l'affaire de contrebande d'alcool et d'escroquerie au préjudice des C. F. F. Il a annoncé à l'inculpé qu'il faisait l'objet d'une double plainte des C. F. F. pour faux en écriture et escroquerie. Roth a avoué que les destinataires des wagons étaient des personnes imaginaires, car c'est lui en réalité qui en a été le destinataire. Il a reconnu également avoir signé de faux bordereaux. Le préjudice causé aux C. F. F. se monte à quelque 5000 francs.

Grève d'étudiants

MONTPELLIER, 15 mars. (Havas.) — En signe de protestation contre le décret réduisant cette année le nombre des admissions aux grandes écoles de l'Etat les étudiants en droit de la Faculté de Montpellier feront grève aujourd'hui et demain. Ils déclarent que les protestations iront en augmentant si satisfaction ne leur est pas donnée.

Un consul malmené

STUTTGART, 15 mars. — Deux inconnus se disant agents de la sûreté ont pénétré chez M. Wanner, consulat général de Suède, et l'ont malmené. Le commissaire de police du Wurtemberg a offert une récompense pour la découverte des coupables.

Les passages à niveau

BERGAME, 15 mars. (Ag.) — Un train de voyageurs est entré en collision à un passage à niveau avec un char entre Calcio et Romano, sur la ligne de Milan à Venise. Le conducteur du char qui avait été traîné par la locomotive sur près d'un kilomètre n'a pas tardé à succomber.

Guinand, Muller et Klemm acquittés

BERNE, 15 mars. (Ag.) — Le Tribunal a prononcé le jugement que voici dans le procès Guinand :

Guinand est acquitté, Muller et Klemm également. La partie civile « Lesa » est condamnée à payer à Guinand pour frais d'avocat fr. 2000.— ; à Muller pour frais d'avocat fr. 4000.— et à Klemm 5000 fr. La « Lesa » est en outre condamnée à payer fr. 10,000.— pour frais de procédure à l'Etat, les autres frais de procédure ayant été mis à la charge des accusés dans la proportion de 11/16 à la charge de Guinand, 4/16 à la charge de Muller et 1/16 à la charge de Klemm.

Guinand a été remis immédiatement en liberté.

Les trois accusés sont donc acquittés sans qu'aucune indemnité leur soit accordée.

Dans ses considérations le président a dit entre autre :

Guinand a été reconnu non coupable de détournement parce qu'il apparaît vraisemblable que les sommes qu'on lui reprochait d'avoir détournées ont été dépensées dans l'intérêt de la Société « Lesa ».

D'autre part, la Cour n'a pas reconnu l'accusation de faux et d'usage de faux parce qu'elle n'a pas pu admettre l'existence de délits bien déterminés.

Le sang coule à flots

TOKIO, 15 mars. (Havas.) — On confirme que des combats acharnés se livrent près de Hai-Fen-Kou. Les pertes sont lourdes des deux côtés.

Confiance tout de même

WASHINGTON, 15 mars. (Reuter.) — M. Woodin, secrétaire d'Etat à la trésorerie, a annoncé que les deux émissions à court terme de 800 millions de dollars en certificat du Trésor, ouvertes par le trésor, ont été couvertes plus de deux fois.

Réouverture

NEW-YORK, 15 mars. — Après une interruption de dix jours, la Bourse des valeurs de New-York a repris aujourd'hui. Une tendance active et des gains modérés ont été enregistrés.

Décès

LUGANO, 15 mars. (Ag.) — On annonce la mort à Lugano à l'âge de 77 ans, de M. Emilio Nessi, banquier. M. Nessi fonda en 1888 la Banca Popolare di Lugano qu'il dirigea jusqu'en 1932. Il créa des bourses d'étude en faveur des étudiants tessinois.

LES SPORTS

FOOTBALL

Suisse-Italie

La Fédération italienne de football annonce que le match Suisse-Italie du 2 avril à Genève sera arbitré par le Belge Baert.

†

Monsieur et Madame **Adrien BOURGEOIS** et leurs enfants, à Bovernier ; Madame et Monsieur **Henri FAVRE** et leur fille, à Martigny-Bourg ; Madame et Monsieur **Albert ROUILLER** et leurs enfants, aux Rappes ; Madame et Monsieur **Joseph CRETTON** et leurs enfants, à Martigny-Croix ; Monsieur et Madame **Julien BOURGEOIS** et leurs enfants, Les Vallettes ; Madame et Monsieur **Jules KUNCH** et leurs enfants, à La Bâtiaz ; Monsieur et Madame **Isaïe BOURGEOIS** et leur fils, à Bagnes ; Mesdemoiselles **Denise** et **Léonie BOURGEOIS**, Les Valettes ; Monsieur **Gabriel BOURGEOIS**, à Charrat ; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

EMMA BOURGEOIS

leur chère sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine enlevée à leur affection, le 14 mars, à l'âge de 56 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bovernier, vendredi 17 mars 1933, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Reichenbach Frères & Cie, Sion

Fabrique de Meubles

-- LA PLUS ANCIENNE DU CANTON --

Magasins à l'Av. de la Gare, complètement transformés, nouvellement et supérieurement décorés

Visitez notre Exposition

Mobiliers

simples et luxueux

d'une construction parfaite et à des prix défiant toute concurrence.

Nouvelles créations

Grand choix de Tissus, Rideaux et ravissants Bibelots

Récent arrivage de
Voitures d'enfants
Pousse-pousse et petits lits

Grande Vente de Coupons à tout prix

Rabais importants avant l'inventaire

Visitez notre Exposition

L. TORRENT dépositaire et magasin **Monthey**

Grande Vente Réclame à l'occasion de la St-Joseph

Aux Magasins

A LA VILLE DE PARIS - SION

C. BERNHEIM

Les prix sont encore en baisse et les qualités ont augmenté de valeur

Actuellement, nous offrons :

Un complet solide bien fait, en drap suisse, à Fr. **37.50**

Notre coupe est parfaite et donnera satisfaction aux plus exigeants.

Chemises tricot plastron blanc ou couleur **2.-** et **2.20**

Chemises fantaisie, Casquettes, Bretelles, Cravates.

Nos complets soignés à

58.-65.-75.-87.-95.-

Spécialité de vêtements noirs, drap fin

Réflexions de nos clients

... Chez vous on est bien servi.
... Vos prix sont raisonnables.
... Je viens toujours chez vous.
... J'ai été content du dernier complet, c'est pourquoi je reviens chez vous.
... J'ai toujours été bien servi.

Ecole Normale des Filles - Sion

L'examen d'admission au Cours préparatoire à l'Ecole Normale des Filles aura lieu le 31 mars (Pour détails, voir dans le texte.)

Abricotiers

sur franc et sur prunier.

Pépinières du

Domaine de la Sarvaz Tél. 89 **Saillon**

Ecole Jawetz LAUSANNE

BEL-AIR
MÉTROPOLE

Maturité fédérale
Baccalauréats
Polytechnicum

ENSEIGNEMENT méthodique et consciencieux par petites classes de 6 élèves au maximum.

Josine Frossard

MARTIGNY Avenue du Bourg

Les derniers modèles de la saison
Haute couture

A vendre ou à échanger contre marchandise, magnifique

automobile

Panhard-Levasor, torpédo 4 places, 12 H. P., état de neuf. S'adresser Poncioni, Place du Marché 17, Vevey.

ImprimerieRhodanique

Soumission

M. Maurice Lovey, pharmacien, à Martigny-Ville, met en soumission la construction d'une **annexe** à son immeuble, à Martigny-Ville, comprenant travaux de

Maçonnerie,
Couverture-Ferblanterie,
Menuiserie et Fermente,
Gypserie et Peinture.

Les plans, devis, cahier des charges sont à consulter dès ce jour chez M. J. Pasquier, architecte, à Martigny. Délai de livraison des soumissions : mardi 21 mars.

Magasin GIROD

Monthey

Salopettes extra solides	le complet	17.—
Salopettes marque « Lutteurs» la	le complet	15.—
Salopettes façon Lyon bonne qual.	le complet	12.—
Salopettes rayée mécanicien	le complet	11.—
Salopettes qual. moyenne	le complet	10.50
Salopettes pr gypseur	le complet	10.50
Salopettes réclame	le complet	6.50

5 % d'escompte

---

pour avoir confiance en vous-même ...

Pour avoir confiance en vous-même, soyez toujours **vêtu de façon impeccable.** — Quelque bizarre que puisse paraître la chose, vous vous sentirez tout différent, sûr de vous, les autres vous considéreront davantage... et vous en profiterez. — Négliger votre extérieur, c'est vous faire volontairement le plus grand tort. Et surtout n'allez pas dire : « Je n'ai pas le temps de me préoccuper de ces questions ; ou encore, je n'ai pas les moyens de m'offrir une luxueuse garde-robe ».

on peut être "chic" à bon compte!

Il ne vous en coûte pas plus actuellement d'acheter des vêtements impeccables, au goût du jour, que d'acquérir des articles de basse confection. Avec ceux-ci vous aurez toujours l'air de porter des complets de l'année précédente ; avec ceux-là, vous serez constamment à votre avantage. — La technique moderne, des méthodes particulières d'achat et de travail permettent à quelques rares organisations de vous offrir à des prix extrêmement bas, des vêtements de coupe et de tissus, grand tailleur...

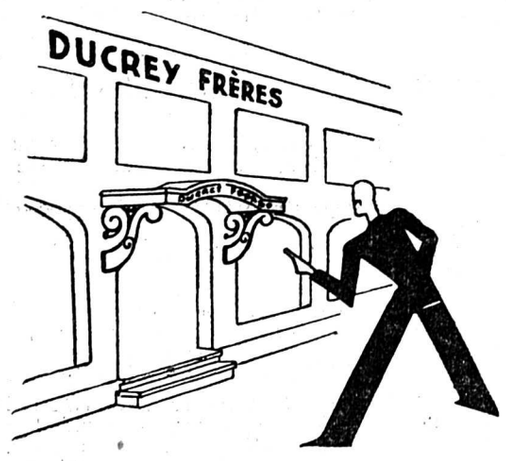

mais il faut savoir choisir...

Seule une longue expérience des règles de la confection jointe à un goût très sûr, peuvent permettre à une firme de satisfaire pleinement ses clients. La coupe d'un vêtement est chose essentiellement délicate, et la ligne qui fait le renom d'une marque, tient à des détails de métier que l'on n'apprend point en un jour. - Si vous achetez des vêtements prêts à porter, sachez donc choisir. Adressez-vous au spécialiste qui a fait ses preuves, et à lui seul, car seul il pourra vous offrir un vêtement fait pour vous.

Notre choix en ce moment est au complet

Complets vestons trois pièces pour hommes **Séries à fr.**

36.-, 45.-, 50.-, 65.-, 85.-, 95.-, 105.-

Ducrey Frères, Martigny

Voyez nos vitrines.

Vêtements sur mesure

Beau choix de complets pour enfants

SEMENCEAUX DE POMMES DE TERRE

de cultures indigènes visitées et reconnues saines

Mi-précoces :	**Rosafolia,** peau rouge, chair blanche,	fr. 15.50
Jaune précoce de Bœhm :	peau jaune, chair jaune,	fr. 15.—
Mi-tardives :	**Roi Georges,** peau bl., chair bl.	fr. 15.—
	Erdgold, peau jaune, chair jaune	fr. 15.50
Tardives :	**Ackersegen,** peau bl. chair jaune	fr. 15.50
	Jubel, peau blanche, chair blanche	fr. 15.50
	Centifolia, peau rouge, chair blanche,	fr. 15.—

Prix pour marchandise logée. - Expédition port dû demi-tarif
Frais de port remboursés par la Régie fédérale des Alcools

Passer commandes à

Association Suisse des Sélectionneurs

Montagibert 6 **LAUSANNE** **Tél 25.458**

MARTIGNY-VILLE - Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville

Vendredi 17 mars, à 20 heures

CONFÉRENCE avec projections lumineuses

Sujet :

Au Pays du Bonheur

Conférencier : M. Victor Droz

Invitation cordiale ENTRÉE LIBRE

Association philanthropique des Amis de l'Homme

MALADIES de la FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard devra faire un usage constant et régulier de

Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures : Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les pharmacies aux prix ci-dessous :

PRIX : Le flacon { LIQUIDE, fr. 3.50 / PILULES, fr. 3.—

Dépôt général pour la SUISSE : PHARMACIE DES BERGUES, 21, Quai des Bergues, Genève

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Aucun autre produit ne peut la remplacer

A vendre

PORC

de 7 tours S'adr à Maurice Wœffray, Vérossaz.

On cherche à acheter d'occasion une

POUSSETTE

S'adresser au Nouvelliste sous C.B. 180.

On cherche

personne

d'âge mûr ou orpheline, propre et active, connaissant tous les travaux du ménage et un peu la campagne. — S'adresser au « Nouvelliste » s. C. V.

On demande

dames ou demoiselles

pour travaux de la vigne. Prix journée Fr 6.—, voyage aller payé Ecrire Secrétariat agricole, Pélisserie 18, Genève

---

A vendre

terrain à bâtir

avec **petite maison.**

S'adr. Mme Henri Coutaz, route de la Clinique, à St-Maurice.

MEUBLES

A vendre d'occasion plusieurs **lits, tables de nuit, tables rondes, canapés, armoires à glace à 2 portes,** biseautées fr. 120.— S'adresser Poncioni, Place du Marché 17, Vevey.

Homme

vivant seul, campagnard, économe, de bonne éducation, désire connaître demoiselle ou veuve de 30 à 40 ans en vue de mariage. Offres à Case postale 9275, Sion.

Mobilier à vendre

URGENT
cause transformation !

Jolie Chambre à coucher Ls XV en noyer. Chambres à coucher modernes avec grand lit ou avec deux lits, avec armoires à glaces à 2 et 3 portes et avec lavabos ou coiffeuses. **Une riche Chambre à coucher en citronnier avec incrustation avec deux lits, en parfait état** (valeur 3000 fr., à débarrasser pour fr. **1550.—**). Plusieurs **Salles à manger. Lits complets** en bois à 1 et 2 places. **Lits jumeaux** Ls XV en noyer très bon état. **Armoires** avec et sans glace. **Lavabos. Tables,** chaises, toilettes, secrétaires. **Deux Bureaux américains. Un bon PIANO pour 250 fr.** Divans. Lits métalliques, canapés, dressoirs, commodes, et **quantité d'autres meubles en parfait état et à très bas prix. Chambres à coucher simples.**

S'adresser chez **N. Albini, Avenue des Alpes No 1, à Montreux.**